

MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ET DES COMPORTEMENTS SUR CHANTIER

Durée
16 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

Référence : C1393
Effectif max : 15 participants
Rythme : journées complètes
Langue : FR
Tarif : 0,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Maçons, Apprentis maçons, Chefs d'équipe maçonnerie, Ouvriers qualifiés du bâtiment.

OBJECTIF

Sensibiliser et former les maçons aux enjeux de la consommation de ressources et d'énergie sur chantier, leur fournir les connaissances et les bonnes pratiques pour adopter des comportements responsables, optimiser l'utilisation des matériaux et des équipements, et participer activement au monitoring des consommations.

CONTENU DE LA FORMATION

Comprendre les enjeux des consommations sur chantier:
-Impact économique : Coût des matériaux, de l'énergie, de l'eau.
-Lien direct avec la rentabilité du chantier et de l'entreprise.
-Impact environnemental : Épuisement des ressources, production de déchets, émissions de CO2 (énergie, transport).
-Impact social : Amélioration des conditions de travail (moins de désordre, moins de manutention inutile).
-Image de l'entreprise -

Les principales ressources consommées par le maçon :
-Matériaux
-Énergie électricité (outils électroportatifs, éclairage, base vie).
-Eau : Pour le gâchage, le nettoyage, le curage, l'hygiène.

La gestion des comportements et les bons gestes au quotidien:
-Minimiser les chutes et les pertes
-Stockage intelligent
-Réemploi : Identifier ce qui peut être réutilisé (bois de coffrage, chutes de matériaux propres, aciers, isolants)
-Gâchage du mortier/béton

Maîtrise de la consommation d'énergie des équipements :
-Utilisation des engins
-Outils électroportatifs
-Bases vie : Éteindre les lumières et le chauffage/climatisation en partant, fermer les portes.
-Gestion responsable de l'eau

La remontée d'information :
-Signaler les anomalies
-Proposer des améliorations
-Utilisation d'outils simples

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de participation (pas d'évaluation finale, seul la présence compte)

Frais d'inscription pris en charge
Et remboursement à l'entreprise
(135 € / jour de formation / personne)
Contactez le secrétariat de l'IFSB pour connaître les conditions



Le Fonds social européen
investit dans votre avenir